



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session
de la 59^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 11 décembre 2018

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Crossman, président
M. Fairgrieve, vice-président
M. Savoie
M. Northrup
M. C. Chiasson

M. K. Chiasson
M. Lowe
M^{me} Rogers
M. Arseneau
M. Austin

le 11 décembre 2018

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit le 6 décembre et étudie le projet de loi 2, *Loi concernant la mise en oeuvre des recommandations du Rapport du Groupe de travail sur Travail sécuritaire NB*, qu'il approuve avec un amendement.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gary Crossman, député